

autre forme, procède du cymr. *ystram*, aujourd'hui bordure, cadre, embrasure de porte ou de fenêtre, primitivement toute forme extérieure par laquelle se termine un objet, fait de *tram*, dernier rang, ligne extrême d'une circonscription, circonférence d'un cercle, se dérivant lui-même ainsi que tara-an. *is.pn.-a*, *terminus*, de la particule indo-européenne, le cymr. *tra*, gaël. *lhar*, *lhair*, lilh, *tarp*, lat. freins, sansu. *tiras*, au delà, suivi du radical, aussi indo-européen, qui a laissé au sansc. *ma*, étendre, mesurer, mi-tish, borne, au cymr. *maid*, au lat. me-ta, mo-dus, au fr. mo-tte, etc. Alors, *tarm-sa*, Ts'ipa, *lerm-inus* et *tram*, leur métathèse, doivent signifier à la lettre « borne au delà » c'est-à-dire au-delà de la circonférence, de l'étendue; sens que corrobore pour *tram* la particule *ys* répondant en certains cas au lat. *ex*. Aussi *ystram* est-il l'étroit analogue du lat. *ecœterm-inus*, placé, mis, envoyé hors de la circonscription, et *Stramiacus* ou *Estramiacus*, par conséquent. Une analogie non moins mémorable et non moins concluante est celle qui se remarque entre le lith. *tarp*, au delà, et les *terv-yn*, *terp-cn*, *larp-éia* du cymr., du zél. et du lat., mentionnés au *moi terman*.

Situé entre le lac dos Echeyx et des bois dont une partie porte le nom *bois* ou *forêt de la Darne* (1), Tramoyes, aux époques anté-romaines, constituait un lieu consacré; ses monuments disparus s'élevaient sous des chênes primitifs, au bord du lac, dans une de ses îles probablement, et son territoire, propriété religieuse dont l'étendue revivait dans l'ager *Estramiacensis* de l'époque carlovingienne, confinait aux frontières de l'est et du sud de la marche; de là son nom, de là aussi son culte, culte desservi comme à la frontière opposée, à I-Ile-Barbe, par un collège de druidesses, de *dames* (2).

Indépendamment de la forêt et de son nom significatif, d'autres indices concourent à établir la vérité des déductions qui pré-

(1) V. *Allas du Cassini*, segment il.

(2) Les *Dames* ou *Demoiselles* sont des [ces, et celles-ci des druidesses. (V. chap. 67 à 77 des *Traditions populaires comparées* de MM. Blonnieu- et Vingtrinier.